La place financière suisse mise au défi

Autor(en): **Ribi, Rolf**

Objekttyp: **Preface**

Zeitschrift: **Revue suisse : la revue des Suisses de l'étranger**

Band (Jahr): **30 (2003)**

Heft 4

PDF erstellt am: **25.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

La place financière suisse mise au défi

Aucun doute n'est permis: la place financière suisse, qui compte quelque 370 établissements et fournit près de 100 000 emplois, est vitale pour notre économie. Les banques contribuent à hauteur de 10 % à la création de valeur et assurent 10 % des recettes fiscales fédérales, cantonales et communales. La place financière alimente en outre la place industrielle en argent et capitaux bon marché. Quant à la dimension internationale, elle est impressionnante: les dépôts clients de nos banques totalisent près de 4000 milliards de francs de titres. Un tiers de la fortune mondiale est géré par des banques suisses.

Les initiés savent pourtant que la place financière suisse affronte de grands défis. D'après l'économiste en chef de l'UBS, le secteur bancaire est actuellement en récession et c'est le métier de base des banquiers suisses, soit la gestion privée de fortune, qui est le plus touché. La faiblesse de la conjoncture mondiale et la baisse des Bourses ont fait chuter d'au moins 30 % le rendement des fonds placés chez nous. L'an dernier, 10 000 emplois ont déjà été supprimés dans le secteur bancaire. Ces trois prochaines années, on s'attend à une nouvelle réduction d'au moins 20 000 postes. Les experts parlent d'une surcapacité de la branche de 25 à 30 %. Le président de la Banque nationale, Jean-Pierre Roth, a évoqué récemment un autre défi: «la perte de confiance dans les Etats financiers et la lutte contre les délits financiers».

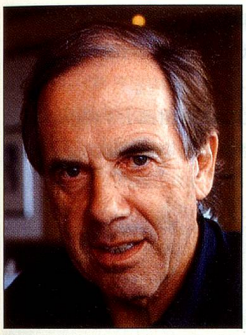

Rolf Ribi

«Un tiers de la fortune mondiale est géré par des banques suisses»

Le troisième défi concerne le secret bancaire. Depuis quelque temps, l'Union européenne demande à la Suisse l'imposition transfrontalière des intérêts versés aux personnes physiques et une entraide administrative complète, sur la base d'échanges d'informations automatiques. Selon l'accord (qui n'était pas encore signé début juin), la Suisse percevra dès 2005 un impôt à la source – pouvant aller jusqu'à 35 % – sur les intérêts des avoirs suisses des étrangers résidant dans l'UE et en rétrocédera les trois quarts au pays domicile du détenteur. Notre pays fournit l'assistance administrative en cas de fraude fiscale d'ordre pénal, mais non pour la «simple» évasion fiscale. «Que nous distinguions entre fraude fiscale et évasion fiscale ne signifie pas que nous tolérions la seconde. Mais chez nous, la protection de la sphère privée est un bien très précieux», explique le conseiller fédéral Kaspar Villiger. Certes, l'assujettissement de la Suisse aux règles européennes de l'imposition des intérêts ne contribuera pas à renforcer notre place financière, mais on ne verra pas l'exode à grande échelle des fortunes privées déposées chez nous, car le secret bancaire reste garanti.

Le sujet de la place financière suisse est au centre du Congrès des Suisses de l'étranger de cette année.

Rolf Ribi

SOMMAIRE

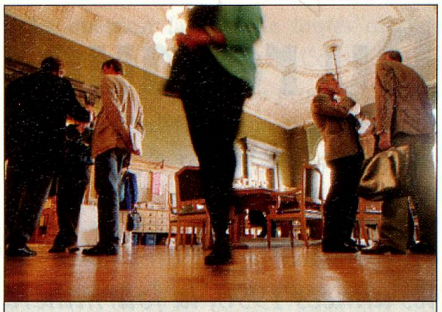

FOCUS
La Cinquième Suisse leur tient à cœur 4

PAGES OFFICIELLES
Comment faire son choix 12

DOSSIER
Les Suisses de l'étranger sont plus ouverts au monde 16

SWISSINFO
La «voix de la Suisse» ne saurait s'éteindre 21

COURRIER DES LECTEURS 22

CHRONIQUE 23

Le 19 octobre, les Suisses renouvelleront complètement le Conseil national. Ces élections ont lieu tous les quatre ans, l'avant-dernier dimanche d'octobre. Les députés sont élus pour une législature de quatre ans. Le même jour, la plupart des cantons élisent leurs représentants au Conseil des Etats.

PHOTO DE COUVERTURE: Michael Stahl

REVUE SUISSE

La Revue Suisse, qui est destinée aux Suisses de l'étranger, paraît pour la 30e année en allemand, français, italien, anglais et espagnol, en plus de 25 éditions régionales, avec un tirage total de plus de 360 000 exemplaires. Les nouvelles régionales paraissent quatre fois par an.

Gabrielle Keller (gk), rédactrice en chef; **Rolf Ribi** (RR), **Isabelle Eichenberger** (IE), **Pablo Crivelli** (PC). **Gabriela Brodbeck** (BDK), responsable des pages officielles, Service des Suisses de l'étranger du DFAE, CH-3003 Berne. Traduction: **Jacques Lasserre.**

Éditeur/rédaction/publicité: Organisation des Suisses de l'étranger, Alpenstrasse 26, CH-3000 Berne 16, Tél. +41 31 356 61 10, fax +41 31 356 61 01, CCP 30-6768-9.

Impression: Benteli Hallwag Druck AG, CH-3084 Wabern.

Changement d'adresse: prière de communiquer votre nouvelle adresse à votre ambassade ou à votre consulat; n'écrivez pas à Berne.

Le numéro CHF 5.–

Internet: www.revue.ch e-mail: revue@aso.ch